

Planeurs de Bordeaux Montesquieu

Sport de nature

Tarifs 2022 v060322

- ❖ *Découvrir*
- ❖ *Devenir un pilote*
- ❖ *Cotisation*
- ❖ *Participations*
- ❖ *Décoller*
- ❖ *Voler*



Association Aéronautique d'Aquitaine
303 av. de Mont-de-Marsan,
Aérodrome de Bordeaux-Léognan-Saucats
33850 LEOGNAN
0 628 61 32 22

www.planeursbordeaux.fr

planeursbordeaux@free.fr



Découvrir

Vol « d'Initiation »

20 à 30 min de vol en planeur **120€**

Inclus : licence assurance

Sessions « Découvertes »

Chaque jours, briefings collectif et individuel suivi d'1h à 1h30 de planeur en 1 ou 2 vols

Programme donné à titre indicatif susceptible d'être adapté en fonction des conditions météorologiques et des exigences liées à la sécurité des vols.

Pour un 1^{er} aperçu global de l'activité

Une journée découverte 170€

Pour une 1^{ère} initiation au pilotage

Pack 3 journées découvertes 410€

Pour aller plus loin dans le pilotage

Pack 6 journées découvertes 720€

Inclus : cotisation, licence assurance, documents, briefings personnalisés, ...

Les dépenses effectuées sur un produit « découvrir » sont déductibles du prix du pack « Se former » si vous poursuivez

Devenir un pilote

Pack « Se former »

Heures de vol illimitées
Valable 12 mois à compter de la date d'inscription **1990 €**

Inclus

- Cotisation club année N
- Participation aux frais de fonctionnement année N, N+1
- Cours théoriques et pratiques
- Entraînement sur simulateur
- Premiers vols sur moto-planeur
- Formule stage sur demande
- 70 Unités de Mises en Vols (*par remorqueur = 2 UMV, 1 h de temps moteur sur le moto-planeur = 4 UMV*)

Hors prestations fédérales

- *Licence assurance annuelle obligatoire, à partir de 86€ (-25 ans) / 168€ (+25 ans) suivant les options de couvertures assurantielles choisies*
- *Cours théoriques eFormation et examens en vue de la licence de pilote, 50€ (-25 ans) / 75€ (+25 ans)*

Hors cotisation club de l'année N+1 lorsque la formation se prolonge sur l'année suivante (60 € révisable)

Pack non renouvelable, non remboursable, non prorogable, paiement complet à l'inscription, encaissement envisageable par tiers (Inscription, M+3, M+6)

Pour les -25 ans jusqu'à 1500 € d'aides avec les bourses fédérales sur objectifs (1^{er} vol solo, Pass Planeur, licence de pilote, premiers 1000kms, 1^{ère} compétition, ...), précisions sur <https://www.ffvp.fr/les-bourses>

Cotisation, participations, licence, assurance

Cotisation club annuelle * Cotisation due pour les pilotes de passage hors Nouvelle-Aquitaine	60 €
Participation annuelle aux frais techniques * 1/2 participation pour les -25ans * 1/2 participation pour le conjoint ou enfants d'un membre * 1/2 participation à l'inscription d'un membre à partir du 1er Juillet * 1/2 participation pour les membres volants uniquement en stage extérieur dans la limite de 7 jours	340 €
Licence Fédérale + Assurance suivant les options de couvertures assurantielles choisies	À partir de 86 €



Voler

Forfait « 1 ^{er} Élan », engagement initial pour <u>Tous</u> les membres Non renouvelable → 6 heures de vols tous planeurs (30 €/h)	180 €
<ul style="list-style-type: none">• 32 € de l'heure au-delà du forfait• Décompte de 4 h maximum pour un vol• Décompte de 45 min pour 1 h en vol partagé sur DuoDisc	

En prolongement du forfait « 1^{er} Élan »

Forfait « Sport », heures de vols illimitées à partir du 3 ^{ème} forfait Renouvelable → 20 heures de vols tous planeurs (25 €/h)	500 €
<ul style="list-style-type: none">• 32 € de l'heure au-delà du forfait• Décompte de 4 h maximum pour un vol• Décompte de 45 min pour 1 h en vol partagé sur DuoDisc	

OU

Forfait « Passion » → Heures de vols illimitées tous planeurs	1270 €
--	--------

Décoller

À l'unité	
▪ Remorqué jusqu'à 550 m	38 €
▪ Heure moteur moto-planeur	76 €
Pack 20 UMV	340 €
Unité de Mise en Vol = 17 €	
▪ Remorqué	2 UMV
▪ Heure moteur moto-planeur	4 UMV
Soit 12% de réduction avec le pack -> remorqué à 34 € vs 38 € à l'unité	

Les forfaits et packs sont des **engagements** contractuels valables **du jour de la souscription** au 31 décembre de l'année en cours

Les forfaits et packs ne sont pas cessibles entre membres, ne sont pas remboursables et aucun report ne peut être effectué sur l'année suivante

Paiement complet à la souscription, encaissement possible en 3 fois, 1^{er} encaissement a minima le socle « bleu » (cotisation, participation, licence-assurance) le jour de l'inscription, dernier encaissement 31 juillet

Avec pour objectif le maintien des compétences, les instructeurs disposent d'un crédit d'1 hdv de monoplace non monétisable pour 2 hdv d'instructions en planeur effectuées sur la plateforme LFCS (validité jusqu'à l'année N+1)

Divers

Participation journalière

facilité accordée aux pilotes de passage, dans la limite 6 journées

Pilotes Nouvelle Aquitaine	0 €
Pilotes Hors Nouvelle Aquitaine	20 €

Carnet de vol 16 €

Remorques, forfait 5 jours pour un déplacement extérieur 20 €

Participation pilote propriétaire 480 €

Délivrance de la licence pilote Env. 80 €

Voir taxe de la DGAC



Particularités

▪ **AsH 25**, hors forfaits, hdv machine 46 €

Forfaits dépannages Air

- La Réole, Arcachon, Andernos 72 €
- Sainte Foy, Marmande, Biscarosse, Mimizan, Libourne 92 €
- Villeneuve, Chalais, Ribérac, Bergerac, Rion des Landes 122 €
- Condom, Nogaro, Aire, Dax, Angoulême, Périgueux, Fumel, Agen, Belvès 152 €
- Au-delà : 1/100ème heure avion remorqueur 2 €